



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.web@coe.int

Ref. CG-PR 30 (2015)

Les villes et régions unanimement reconnues comme les mieux placées pour mettre en œuvre des actions concrètes contre les abus sexuels envers les enfants

's-Hertogenbosch, le 30.06.2015 - Les villes et les régions sont les autorités les mieux placées pour mettre en œuvre des actions concrètes destinées à protéger les enfants contre les abus sexuels. Le travail effectué par tous les acteurs dans le cadre de la Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe doit être poursuivi. Tel était le message unanime des participants au séminaire pour les associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux, organisé par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, en partenariat avec la province du Brabant-Septentrional, le 30 juin 2015, à 's- Hertogenbosch (Pays-Bas).

Les représentants d'une bonne vingtaine de pays européens étaient réunis pour échanger de bonnes pratiques et étudier de nouveaux moyens de coopérer pour faire connaître la Campagne UN sur CINQ. Ils ont aussi décidé d'encourager les autorités locales d'Europe à signer le Pacte des villes et des régions contre la violence sexuelle envers les enfants, élaboré par le Congrès. Les débats ont essentiellement porté sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (la Convention de Lanzarote).

Dans leurs conclusions, les participants ont invité les villes signataires du Pacte à tenir une réunion tous les deux ans dans une des villes signataires, pour faire le point sur les progrès réalisés. Ils ont aussi suggéré que les autorités locales organisent des manifestations pour marquer la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, célébrée le 18 novembre.

Convaincus que l'accès à l'information est déterminant pour prévenir les abus sexuels envers les enfants, les participants ont appelé toutes les associations nationales à encourager la création, sur les sites internet des communes, de pages spécialement consacrées à la protection des enfants ; sur ces pages devraient notamment figurer les services proposés aux enfants et aux familles en cas d'abus sexuels.

« Le Congrès continuera à accompagner les villes qui accueilleront la réunion des signataires proposée, en mettant à leur disposition son site internet consacré au Pacte, pour qu'elles puissent échanger des informations », a déclaré Johan van den Hout, membre du gouvernement de la province du Brabant-Septentrional et porte-parole thématique du Congrès sur les enfants.

Contact: Sedef Cankocak, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, portable : +33 (0)6 63 757 428, Sedef.CANKOCAK@coe.int

Liens

[Conclusions du séminaire](#)

[Galerie photo \(Flickr\)](#)

comprend 324 membres titulaires et 324 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Anders Knape (Suède, PPE/CCE), Présidente de la Chambre des régions: Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)